

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission



INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AUSEIN DE L'UEMOA base 100 en 2014



Note d'analyse du mois de mars 2019

Date de parution : 18-06-2019

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE.....	7
V. ANNEXES.....	8
Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.	8
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	8
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2019) (en %).....	9
Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).....	9
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).....	10
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	10
Graphique 1: Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (Mars 2019 par rapport à Mars 2018).....	11
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	11

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

*Pour compter d'octobre 2018, l'IHPC de l'Union change de base. En effet, l'UEMOA passe de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le **règlement N°03/2017/CM/UEMOA** portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se feront à partir de cet indice base 2014 pour compter de janvier 2017. Dans les huit pays de l'Union, des zones économiques au nombre de quatre ou cinq ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC dérivée de la COICOP. Les chiffres ont été ramenés en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1 403** et **5 182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA au minimum **7 400** relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaire</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Argumentaire de l'UEMOA.

II. RESUME

En mars 2019, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA se situe à 102,4. Il demeure stable par rapport au mois précédent et à son niveau de mars 2018, mais baisse de 1,3% par rapport à son niveau de décembre 2018.

La stabilité mensuelle du niveau général des prix à la consommation de l'Union au mois de mars 2019 découle des montées de niveau des prix observées dans trois (03) des huit (08) pays de la zone conjuguées aux baisses du niveau des prix dans les cinq autres pays. C'est au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire que les variations à la hausse ont été notées.

Le taux d'inflation régional en mars 2019 est de 0,7%. Pour ce mois, le taux d'inflation observé dans tous les Etats membres est en dessous du seuil communautaire de 3%.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA s'est établi à 102,4 en mars 2019. Il est resté stable par rapport à son niveau de février 2019 et de celui de mars 2018. Toutefois, comparé à son niveau de décembre 2018, l'indice est en baisse de 1,3%.

La stabilité mensuelle du niveau général des prix résulte de la conjugaison des baisses des prix dans cinq (05) des huit (08) pays de l'Union et des hausses dans les trois autres pays. En effet, les variations à la hausse des prix ont été observées au Bénin (0,9%), au Burkina Faso (0,5%) et en Côte d'Ivoire (0,2%). Pour ce qui est des réductions de niveau des prix, elles ont été observées en Guinée-Bissau (-0,4%), au Mali (-0,3%), au Niger (-0,5%), au Sénégal (-0,4%) et au Togo (-0,1%). (cf. **Tableau 1**)

Au sein de l'Union, la stabilité des prix est la résultante des progressions et régressions du niveau des prix des produits des fonctions de consommation. En effet, les prix des produits dans l'Union ont baissé pour les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,1%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,2%), « Communication » (-0,5%), « Loisirs et Cultures » (-0,4%). En outre, les renchérissements des biens et services proviennent des autres fonctions de consommation à des amplitudes différentes : « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (0,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,4%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,2%), « Santé » (0,5%) « Transports » (0,1%), « Enseignement » (0,7%), « Restaurants et Hôtels » (0,4%) et « Biens et services divers » (0,1%). (cf. **Tableau 2**).

Une analyse selon la volatilité des prix indique qu'au sein de la zone UEMOA, les baisses du niveau des prix des produits frais (-0,3%) et des produits énergétiques (-0,4%) ont été contre balancées par la montée des prix des autres produits (0,2%).

Au regard du secteur de production des biens et services, les prix sont plus élevés en mars qu'en février 2019 pour les produits du secteur secondaire (0,2%) et tertiaire (0,3%) mais plus bas pour les produits du primaire (-0,1%). Pour ce qui est de la durabilité des produits, ce sont les prix des biens semi durables et des biens durables qui ont progressés respectivement de 0,1% et de 0,7% tandis que les non-durables baissent de 0,1%. (cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2019 est de 101,6 contre 100,7 au mois de février 2019, soit une augmentation de 0,9%. Les variations en glissement trimestrielle et annuelle de l'indice sont en hausse de même ampleur affichée à 0,4%. L'évolution observée résulte de l'augmentation des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,8%), « Meubles, articles de ménage et entretien » (+0,9%) ainsi que des « Restaurant et hôtel » (0,3%) et des « Biens et services divers » (0,4%). Toutefois, il est observé des baisses notables des prix des biens et services des fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-3,4%) et « Transport » (-1,4%). Au regard de la nomenclature secondaire, les prix des produits frais et des biens et services hors produits frais et énergétiques ont respectivement connu une hausse de 1,4% et de 1,2%. Le renchérissement mensuel des produits provient essentiellement de la hausse de 2,1% des produits locaux. Le taux d'inflation annuel s'est alors établi à 0,8% au Bénin en mars 2019.

Au Burkina Faso: L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2019 est de 102,3 soit une hausse de 0,5% par rapport à février 2019. En variation trimestrielle, les prix baissent de 2,1% et en glissement annuel, les prix baissent également de 1,3%. La hausse mensuelle du niveau des prix est imputable aux fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,9%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (1,0%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (1,6%), « Santé » (0,1%) et « Restaurants et Hôtels » (0,2%). Toutefois, on constate une baisse des prix pour les fonctions « Articles d'habillement et chaussures » (-0,1%) et « Loisir et culture » (-0,2%). L'augmentation observée pour le niveau des prix de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » découle de celle des prix du bois de chauffe arbre de brousse, du ciment local et de la barrique d'eau. Selon la volatilité, la montée mensuelle des prix découle du renchérissement des produits de l'énergie (2,0%), des produits frais (0,9%) ainsi que des prix des hors produits frais et énergie (0,3%). Selon la provenance des produits, c'est au niveau des produits locaux que les progressions de prix ont été observées (0,8%). Selon le secteur de production, les prix ont baissé pour les produits du secondaire (-0,2%) mais sont en hausse pour le primaire (1,8%) et le tertiaire (0,1%). Au regard de la durabilité des biens, ce sont les non durables (0,8%) qui ont impacté le plus le renchérissement mensuel des produits. Au Burkina Faso, l'inflation en moyenne annuelle se situe à 1,0% en mars 2019.

En Côte d'Ivoire : le niveau général des prix s'est établi à 103,3 en mars 2019. L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) enregistre une légère progression de 0,2% par rapport à son niveau de février 2019. Les variations trimestrielle et annuelle de l'indice global du mois de mars 2019 sont respectivement de (-0,2%) et (+0,6%). La hausse mensuelle est la résultante des hausses et des baisses observées au niveau des différentes fonctions de consommation. Cependant, c'est principalement la montée des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%), « Article d'habillement et chaussures » (0,2%), « Restaurant et hôtel » (0,6%) et « Bien et services divers » (0,5%) qui a impulsé la hausse du niveau général des prix. Selon la volatilité, le niveau de l'inflation sous-jacente est identique à celui du niveau global (0,2%). En outre, les prix des produits frais enregistrent une hausse mensuelle de 0,9% contrairement aux prix des produits de l'énergie qui baissent de 1,2%. Au regard de la provenance des biens et services, les prix des produits locaux se déprécient de 0,2% tandis que ceux des produits

importés montent de 2,3%. Selon le secteur de production, en mars 2019, c'est la hausse des prix des produits du primaire de 0,7% qui a impacté le plus le niveau général des prix. **Le taux d'inflation s'est établi à 0,7% en mars 2019 en Côte d'Ivoire.**

En Guinée-Bissau : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de mars 2019 est de 104,6. Il a baissé de 0,4% par rapport au mois précédent, de 0,8% par rapport à décembre 2018 mais augmente de 2,5% par rapport à mars 2018. La baisse mensuelle du niveau global des prix fait suite à celle des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,3%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-8,0%), « Loisir et culture » (-19,8%) et « Biens et services divers » (-8,5%). Selon la volatilité des prix, on constate que la baisse provient des prix des produits frais alors que les prix des hors produits frais et énergie ainsi que les prix des produits de l'énergie ont augmenté. Lorsqu'on analyse du côté de la provenance des produits, on observe que ce sont les prix des produits locaux qui ont baissé de 1,3% alors que ceux des produits importés ont augmenté de 2,4%. Selon le secteur de production, la baisse du niveau global des prix découle de celle des prix du secteur primaire (-3,0%) et du secondaire (-1,9%). **L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation en mars 2019 est de (-1,1%) pour la Guinée-Bissau.**

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages du Mali au mois de Mars 2019 a connu une légère baisse de 0,3% par rapport au mois précédent et s'établit à 100,5. Par rapport au mois de décembre 2018, la baisse de l'indice est de 3,4% et elle est de 0,18% comparativement à mars 2018. La baisse mensuelle des prix est essentiellement tributaire à celle des prix au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,3%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,8%), « Loisir et culture » (-2,5%), « Restaurant et Hôtel » (-0,4%) et « Biens et services divers » (-0,3%). A travers la nomenclature secondaire, on constate que la réduction des prix est principalement due à celle observée pour les prix des produits frais (-2,5%) malgré une hausse de l'inflation sous-jacente (0,6%). Selon la provenance des produits, ce sont les prix des produits locaux (-0,8) qui ont baissés en mars 2019. Selon le secteur de production des biens et services, les prix ont baissés dans le primaire de 2,0%. Selon la durabilité des biens, ce sont les produits non-durables qui sont principalement à l'origine de la baisse du niveau général des prix en mars 2019 avec une diminution de leur niveau de 1,0%. **L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation se situe à -0,2% en mars 2019.**

Au Niger : l'IHPC base 100 en 2014 est à 101,0 en mars 2019. Il est en baisse de 0,5% par rapport à son niveau du mois de février 2019. En variation trimestrielle et annuelle, il a respectivement baissé de 2,5% et augmenté de 1,7%. La diminution mensuelle des prix est principalement imputable à la régression des prix au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,7%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,3%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,8%) et « Communication » (-4,7%). Cette baisse du niveau général des prix est le résultat d'une diminution respective des prix des produits frais (-0,4%), des produits de l'énergie (-0,9%) et des produits hors frais et énergie (-0,5%). Selon la provenance, les prix des produits importés et locaux ont respectivement baissé de 0,1% et 0,9%. S'agissant des prix des produits des secteurs primaire et tertiaire, ils ont enregistré des replis respectifs de 1,2% et 0,5%. Par contre, les prix des produits du secteur secondaire sont restés stables. Au même moment, les prix des biens durables ont augmenté de 0,5% contre des baisses respectives de 0,2%, 0,6% et 0,5% des prix des biens semi durables, non durables et des services. **En moyenne annuelle, le taux d'inflation en mars 2019 s'est établi à +1,6% au Niger.**

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mars 2019 avec un niveau de 103,1 s'est replié de 0,4% comparé à celui du mois précédent, de 1,9 par rapport à décembre 2018 et en progression de 0,7% par rapport à son niveau de mars 2018. Cette régression mensuelle des prix provient essentiellement d'une diminution des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,0%), des « Articles d'habillement et chaussures » (-0,5%), des « Loisir et culture » (-0,1%) ainsi que des services de « Communication » (-0,4%). Les prix des produits locaux ont diminué de 0,6% et les produits importés de 0,1% en mars 2019 comparativement au mois précédent. Au regard du secteur de production, les prix du primaire et du secondaire baissent de 0,9% et de 0,2% respectivement tandis que ceux du tertiaire augmentent de 0,1%. Le repli mensuel des prix provient de celui des biens non durables (-0,7%) et semi durables (-0,1%). Les biens durables et les services ont enregistré des prix en hausse respectives de 0,3% et 0,1%. **Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à +0,2% en mars 2019.**

Au Togo : en mars 2019, le niveau général des prix à la consommation a connu une légère baisse de 0,1% avec un niveau de 104,0. Comparé à décembre 2018 l'indice est en hausse de 0,2% et de 2,0% par rapport à mars 2018. La baisse mensuelle est essentiellement due à la diminution des prix de la fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,5%), des fonctions de consommation « Restaurants et Hôtels » (-0,1%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,1%), « Biens et services divers » (-0,2%), « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (-0,8%) et « Communication » (-0,1%). A l'opposé, les prix de la fonction de consommation « Transports » (+0,4%)¹, « Articles d'habillement et chaussures » (+0,4%) et « Santé » (0,6%) ont enregistré des hausses. Selon la nomenclature secondaire, l'inflation sous-jacente a baissé de 0,1%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 0,7%. Au regard de la provenance, l'on a noté une baisse de 0,2% des prix des produits locaux. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse générale est due à la diminution respective des prix des produits des secteurs secondaire (-0,2%), tertiaire (-0,2%) et primaire (-0,1%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de celle des prix des produits non durables (-0,3%) et des services (-0,2%). **Le taux d'inflation annuel moyen se situe à 1,4% en mars 2019.**

¹ Le 19 mars le gouvernement togolais a procédé à une révision des prix des produits pétroliers

IV. EVOLUTION ANNUELLE

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA, en mars 2019, se situe à 102,4. Il reste stable par rapport à son niveau de mars 2018. Cette stabilité cache les différentes variations observées dans les Etats membres de l'Union. Comparé au niveau des prix de mars 2018, l'indice de mars 2019 chute de 1,3% au Burkina Faso, de 1,0% au Mali et de 1,7% au Niger. C'est au Bénin (0,4%), en Côte d'Ivoire (0,6%), en Guinée-Bissau (2,5%), au Sénégal (0,7%) et au Togo (2,0%) que des augmentations de prix ont été observées. (Cf. **Graphique 1**).

Si le niveau global des prix des biens et services de l'union est resté stable en mars 2019 par rapport à son niveau d'il y a une année, celui des produits alimentaires et boissons non alcoolisées est en baisse de 0,3% en mars 2019. En rappel, c'est au niveau de cette fonction qu'est affecté la plus grande partie des dépenses des ménages. (cf. **Graphique 2**).

En termes de variation en moyenne annuelle, les fonctions de consommations sont plus dans une situation de renchérissement continue de leur prix. Toutefois, la fonction « Produits alimentaire et boissons non alcoolisée » a enregistré une baisse en moyenne annuelle pour les mois de février et mars 2019. (Cf. **Tableau 5**). Le taux d'inflation en moyenne annuelle de l'Union est de 0,7% en mars 2019. Aussi, au niveau des différents Etats de l'UEMOA, on note que tous débutent l'année 2019 avec des taux d'inflation en dessous du seuil communautaire de 3%.

En mars 2019, les variations en moyennes annuelles des prix des biens et services regroupés selon les éléments de la nomenclature secondaire sont en progression sauf les prix des produits frais et les produits provenant du secteur primaire (seulement à partir de février 2019).

L'écart type de la distribution des taux d'inflation moyens des Etats membres est en dessous de 1% depuis décembre 2018. En mars 2019, il est à 0,6. (Cf. **Tableau 4**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	101,2	101,2	102,3	100,7	101,6	0,9	0,4	0,4
BURKINA FASO	1258	103,7	104,5	102,2	101,8	102,3	0,5	-2,1	-1,3
COTE D'IVOIRE	3131	102,7	103,4	103,2	103,0	103,3	0,2	-0,2	0,6
GUINEE-BISSAU	141	102,0	105,5	105,1	105,1	104,6	-0,4	-0,8	2,5
MALI	1428	101,5	104,1	100,9	100,8	100,5	-0,3	-3,4	-1,0
NIGER	1111	102,8	103,6	101,5	101,5	101,0	-0,5	-2,5	-1,7
SENEGAL	1491	102,4	105,1	103,8	103,6	103,1	-0,4	-1,9	0,7
TOGO	681	102,0	103,9	104,6	104,2	104,0	-0,1	0,2	2,0
UEMOA	10000	102,4	103,8	102,7	102,4	102,4	0,0	-1,3	0,0

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	103,0	104,8	103,3	102,7	102,6	-0,1	-2,1	-0,3
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	107,9	111,8	110,6	111,4	111,9	0,4	0,1	3,7
Articles d'habillement et chaussures	703	103,3	103,9	103,0	103,0	103,4	0,4	-0,5	0,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	102,3	103,5	103,1	103,1	102,9	-0,2	-0,6	0,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	101,3	104,4	103,5	103,3	103,5	0,2	-0,9	2,2
Santé	423	102,0	106,3	105,6	103,9	104,5	0,5	-1,7	2,4
Transports	892	97,9	100,0	99,6	99,2	99,3	0,1	-0,8	1,4
Communication	487	98,0	97,3	95,6	95,9	95,4	-0,5	-2,0	-2,7
Loisirs et culture	254	101,4	105,0	105,4	104,0	103,6	-0,4	-1,3	2,1
Enseignement	231	102,4	103,4	103,0	103,9	104,6	0,7	1,2	2,2
Restaurants et Hôtels	639	103,8	105,1	104,2	104,2	104,6	0,4	-0,5	0,7
Biens et services divers	444	102,7	104,2	103,7	104,4	104,5	0,1	0,3	1,8
UEMOA	10000	102,4	103,8	102,7	102,4	102,4	0,0	-1,3	0,0
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	101,6	103,2	102,6	102,4	102,5	0,1	-0,7	0,9

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2019) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	1,4	0,9	0,9	0,2	-2,5	-0,4	-1,5	-0,7	-0,3
Indice Energie	-2,8	2,0	-1,2	-18,2	1,7	-0,9	-0,1	0,5	-0,4
Taux d'inflation sous-jacente	1,2	0,3	0,2	0,3	0,6	-0,5	-0,1	-0,1	0,2
local	2,1	0,8	-0,2	2,4	-0,8	-0,9	-0,6	-0,2	-
Importé	-2,5	-0,3	2,3	-1,3	0,6	-0,1	-0,1	0,1	-
Primaire	1,8	1,8	0,7	-3,0	-2,0	-1,2	-0,9	-0,1	-0,1
secondaire	2,0	-0,2	0,0	-1,9	0,7	0,0	-0,2	-0,2	0,2
Tertiaire (services)	-0,6	0,1	0,1	11,3	2,2	-0,5	0,1	-0,2	0,3
Non durable	2,4	0,8	0,2	-2,0	-1,0	-0,6	-0,7	-0,3	-0,1
Semi Durable	-1,9	0,0	0,5	-2,6	0,6	-0,2	-0,1	0,3	0,1
Durable	3,5	0,0	0,6	-6,1	2,8	0,5	0,3	0,6	0,7

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19
BENIN	760	1,4	1,1	0,8	0,9	0,8	0,8
BURKINA	1258	2,5	2,3	1,9	1,6	1,2	1,0
COTE D'IVOIRE	3131	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7
GUINNEE-BISSAU	141	0,0	0,1	0,4	0,6	0,8	1,1
MALI	1428	-2,1	-1,1	0,0	0,9	-0,1	-0,2
NIGER	1111	2,7	2,8	2,8	2,3	2,0	1,6
SENEGAL	1491	0,5	0,4	0,5	0,4	0,2	0,2
TOGO	681	0,5	0,7	0,9	1,1	1,2	1,4
UNION	10000	0,7	0,8	0,9	1,0	0,7	0,7
Ecart type		1,5	1,2	0,9	0,6	0,7	0,6

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	0,1	0,3	0,4	0,4	-0,2	-0,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	4,2	4,3	4,1	3,6	3,4	3,9
Articles d'habillement et chaussures	703	1,2	1,2	1,2	1,0	1,0	1,0
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	0,3	0,5	0,7	1,0	1,0	1,2
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,4	1,6	1,9	2,1	2,2	2,3
Santé	423	1,3	1,5	1,8	1,8	1,8	2,0
Transport	892	1,3	1,4	1,7	2,1	1,9	2,0
Communication	487	0,2	0,3	0,6	0,6	0,8	0,3
Loisir et culture	254	-0,2	0,4	0,6	0,8	0,9	1,0
Enseignement	231	0,7	0,9	1,1	1,2	1,3	1,3
Restaurant et hôtel	639	1,2	1,0	0,8	0,7	0,6	0,6
Biens et services divers	444	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3	1,5
Total	10000	0,7	0,8	0,9	1,0	0,7	0,7

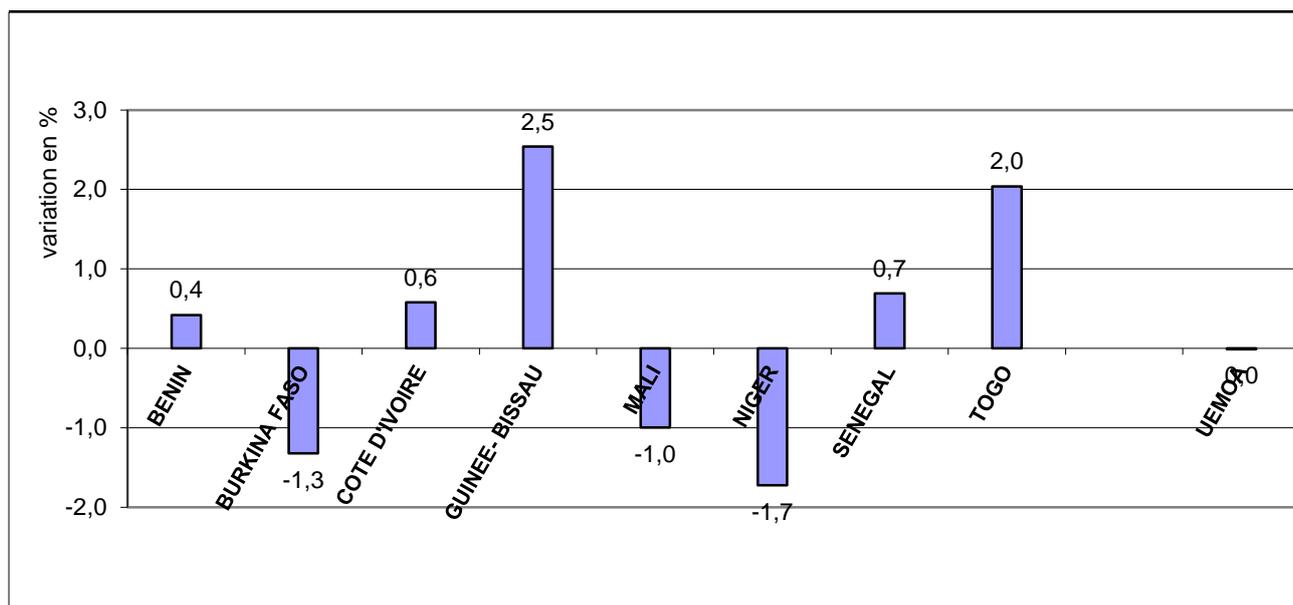
Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19
Indice produit frais	2425,2	-0,3	-0,5	-0,6	-0,8	-1,0	-0,9
Indice Energie	721,4	0,8	0,9	0,9	0,7	0,3	0,2
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	1,3	1,3	1,3	1,1	1,0	0,9
Primaire	2893,6	0,4	0,4	0,3	0,0	-0,3	-0,3
Secondaire	4170,8	1,2	1,3	1,5	1,6	1,5	1,6
Tertiaire (services)	2935,6	1,1	1,0	1,0	0,8	0,6	0,5
Non durable	5596,8	1,2	1,0	0,9	0,7	0,4	0,3
Semi Durable	1250,5	1,9	2,1	2,2	2,3	2,2	1,5
Durable	464,8	2,4	2,4	2,4	2,1	1,6	1,4

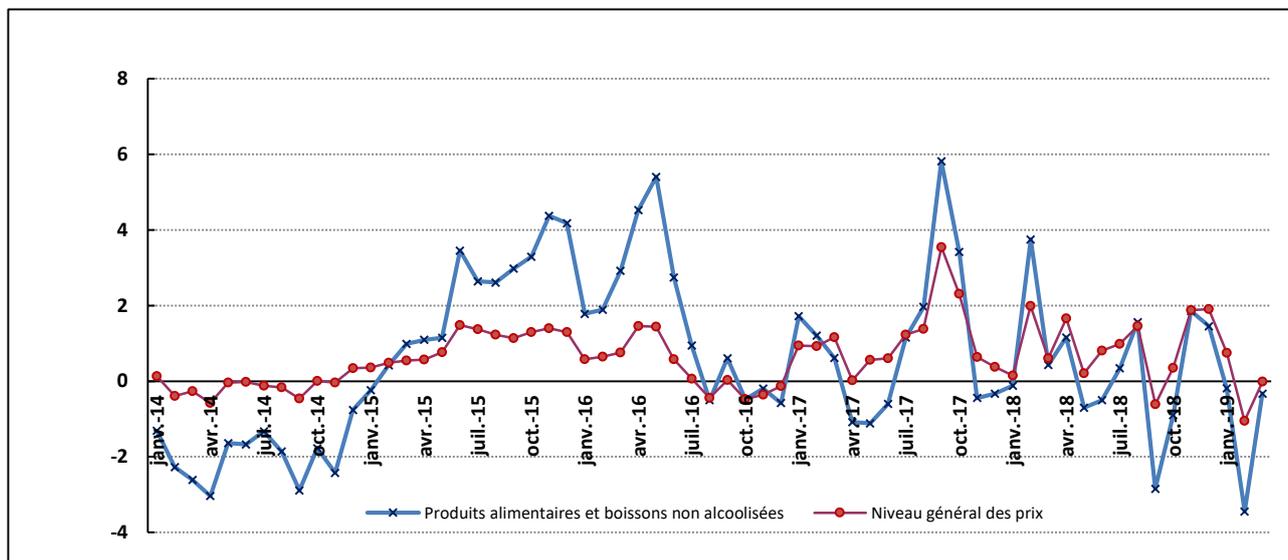
Source : INS/Commission UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (Mars 2019 par rapport à Mars 2018).



Source : INS/Commission

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission UEMOA